

Séance  
extraordinaire  
31 janvier 2017

**Procès-verbal** de la séance **EXTRAORDINAIRE** tenue le **31 janvier 2017 à 18 h 00** à l'Édifice municipal, salle du Conseil, sis au 1700, rue Principale à Saint-Michel.

Sont présents :

Jean-Guy HAMELIN,	Maire;
Mario ISABELLE,	Conseiller;
Normand BOYER,	Conseiller;
Sylvain LEMIEUX,	Conseiller;
Catherine LEFEBVRE,	Conseillère;

Absences motivées :

Gaston DULUDE,	Conseiller;
Julien DULUDE,	Conseiller;

Assiste également à la séance :

Daniel PRINCE,	Directeur général & secrétaire-trésorier
----------------	--

#### **AVIS DE CONVOCATION**

L'avis de convocation a été signifié conformément à la loi.

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, Jean-Guy HAMELIN, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

2017-01/35

#### **ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté:

ORDRE DU JOUR

1. AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ORDRE DU JOUR
4. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU
  - 4.1. Approbation des travaux - Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

#### **TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU**

2017-01/36

#### **Approbation des travaux - Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier**

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil atteste que les travaux de revêtement mécanisé de la chaussée et réfection des accotements sur la rue Principale ont été exécutés;

QUE ce conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour le montant subventionné de 1 029\$, conformément aux exigences du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

2017-01/37

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'à 18h05, de lever la séance.

(s) Jean-Guy Hamelin  
Jean-Guy HAMELIN, Maire

(s) Daniel Prince  
Daniel PRINCE, Directeur général &  
secrétaire-trésorier